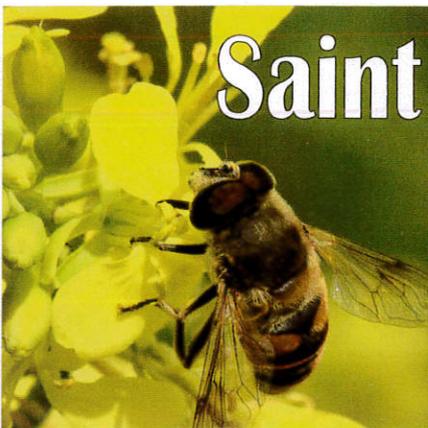


Saint-Savin



au fil de l'info

Aubade, nous n'avons pas oublié...

*En blouses bleues, en blouses vertes
Elles se sont faites belles
les filles*

*Du soleil dans les yeux, le sourire aux lèvres
Elles vont à l'usine
les filles*

*Elles montent la côte, on les regarde, ça brille
Elles se bigent, les joues roses
les filles*

*Sous les néons vous piquez, des petits nœuds papillons
qui se perdent dans la dentelle
les filles*

*Nous c'est vous que nous voulons, oh, c'est vous qui volez
sur un fil, lingerie fine
les filles*

*A la pause sur la place, un bouton ouvert,
défilent vos jambes croisées en terrasse
les filles*

*Et vous rentrez avec un bout de gilet sur vos blouses
tombe la nuit, tombe le ciel
les filles*

*Ce soir, il y a un trou dans votre cœur si doux
ils vont fermer l'usine !*

*Mais vous allez vous battre et même, monter à Paris
les slogans, les pancartes
allez les filles*

*Où, vous allez vous battre pour faire entendre ce cri :
la dentelle, c'est toute ma vie
c'est toute ma vie ...*

*En blouses bleues, en blouses vertes
elles se sont faites belles
les filles*

Boris Lanneau



ÉDITO

Si ce printemps 2018 est l'occasion de fêter dix années passées en tant que Maire de notre commune, c'est surtout le moment d'avoir une pensée pour l'ensemble du personnel d'Aubade qui, il y a 10 ans, commençait à subir les foudres des vagues de licenciements.

Moment tragique pour ce personnel rattrapé par la crise et sacrifié sur l'autel de la délocalisation.

Symbole d'un aménagement du territoire à la fin des années cinquante, créé en parallèle du développement des Etablissements Tartarin, offrant ainsi de l'emploi féminin à bon nombre d'épouses d'ouvriers de l'usine d'en face, il s'en est suivi, au fil des générations durant trente années, un ancrage territorial durable pour toutes ces familles, et bien sûr une retombée économique importante sur notre territoire rural.

Comment ne pas se remémorer ces vagues déferlantes, matin, midi et soir.

Dix ans ont passé. La crise économique a laissé derrière elle bon nombre de salariés sur le carreau et si aujourd'hui nous commençons, du moins je l'espère, à voir le bout du tunnel, notre monde rural aura beaucoup de mal à se remettre de ce que j'appellerai, la fin d'un cycle.

Il sera difficile aujourd'hui de revoir une industrie de cette ampleur, c'est pourquoi il est important de mettre en exergue les atouts qui nous restent, et notre territoire en possède, il faudra les saisir.

Nous dédions donc cette "UNE" à toutes les "petites mains" qui aujourd'hui ont dû se reconstruire et je remercie ce saint-savinois écrivain pour ce texte en leur honneur.

Le Maire, Jean-Marie Rousse

En Images

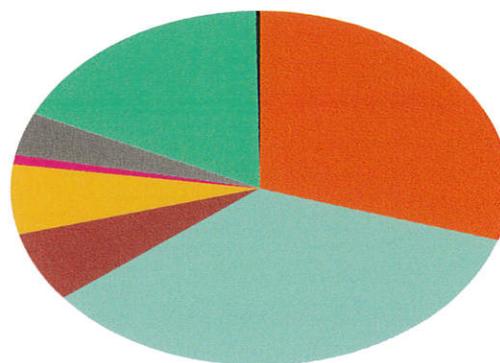
90 de nos aînés ont apprécié le banquet le samedi 10 mars



BUDGET FONCTIONNEMENT 2018

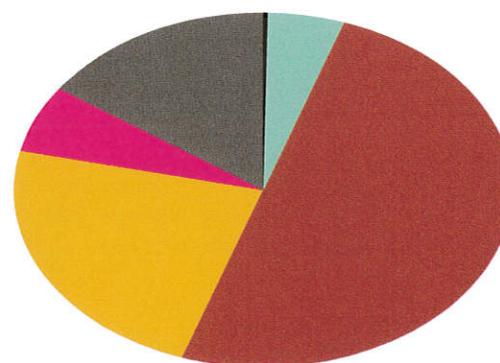
Dépenses

Charges à caractère général	352 150,00	29,99 %
Charges de person. et frais assimilés	407 450,00	34,70 %
Autres charges de gestion courante	72 405,00	6,17 %
Charges financières	75 000,00	6,39 %
Charges exceptionnelles	10 200,00	0,87 %
Dépenses imprévues	48 046,00	4,09 %
Virement à la section d'investissement	206 255,00	17,57 %
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 700,00	0,23 %
Total dépenses	1 174 206,00	100,00 %



Recettes

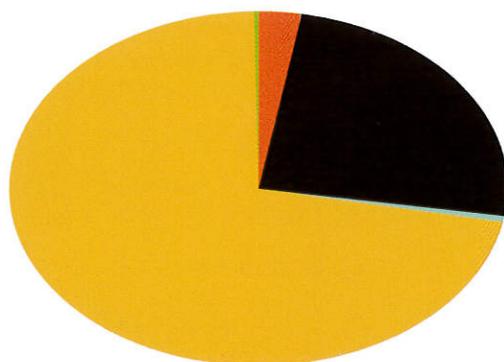
Atténuations de charges	5 000,00	0,43 %
Produits des services, domaine et ventes diverses	58 885,22	5,01 %
Impôts et taxes	587 818,00	50,06 %
Dotations, subv. et participations	273 128,00	23,26 %
Autres prod. de gestion courante	70 000,00	5,96 %
Excédent de fonctionnement reporté	179 374,78	15,28 %
Total recettes	1 174 206,00	100,00 %



BUDGET INVESTISSEMENT 2018

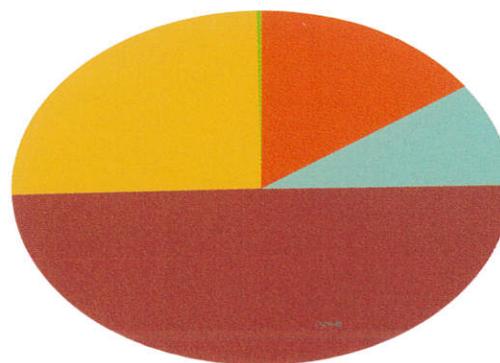
Dépenses

Subventions d'investissement reçues	38 610,00	2,89 %
Emprunts et dettes assimilées	332 121,28	24,82 %
Immobilisations corporelles	7 542,00	0,56 %
Immobilisations en cours	956 932,00	71,51 %
Dépenses imprévues	3 000	0,22 %
Total dépenses	1 338 205,28	100,00 %



Recettes

Virem. de la section de fonctionnement	206 255,00	15,41 %
Dotations, fonds divers et réserves	125 081,00	9,35 %
Subventions d'investissement reçues	668 053,00	49,92 %
Excédent d'investissement reporté	336 116,28	25,12 %
Opér. d'ordre de transf. entre sections	2 700,00	0,20 %
Total recettes	1 338 205,28	100,00 %



LA VIE DE NOTRE COMMUNE

BUDGET COMMUNAL

Le vote du budget municipal le 28 mars 2018 correspond à l'orientation que la commission finances avait souhaité cette année.

- Maîtrise du budget de fonctionnement avec 4 emplois titulaires en moins non renouvelés (Raphaël Dupuis, Muriel Bobin, Claudie Lerouge et Michel Simon).
- Maintien du budget des aides aux associations, en tenant compte de leur activité, des avantages en nature (prêt de salles, chauffage, électricité, services...) et de leurs avoirs (comptes et bilans financiers sont demandés).
- Pause sur les investissements non budgétisés (subventions non attribuées) tels l'accessibilité du centre-bourg et le chantier d'insertion de la halle de marchandises à l'ancienne gare.
- Maintien du projet hôtelier dans le Logis.
- Anticipation avec Provisions pour le remboursement de prêt en 2019.
- Le budget primitif 2018 est en section de fonctionnement de 1 174 206.00 € et en section d'investissement de 1 338 205.28 € avec maintien du taux d'imposition communal.

L'entretien des voies (anciennes routes communales à l'exception des rues du centre-ville et des lotissements) est désormais à la charge de l'intercommunalité, tant en entretien qu'en investissements (rénovation voirie).

Le transfert des compétences des collectivités locales vers l'intercommunalité ne permet pas une vision à long terme sur le budget, car évidemment l'intercommunalité prend en charge les dépenses mais aussi les recettes.

ASSAINISSEMENT

Le vote du budget assainissement permet de lancer l'étude avec Eaux de Vienne pour une nouvelle station d'épuration. La prise de compétence en 2019 par Eaux de Vienne permettra de poursuivre le projet initialisé en 2018.

Le budget primitif 2018 est en section de fonctionnement de 110 000.00 € et en section d'investissement de 87 646.67 € avec maintien du tarif en 2018.

MAISONS FLEURIES ET VITRINES DE NOËL, de nombreuses récompenses pour l'année 2017

Une bonne vingtaine de personnes étaient rassemblées autour des élus à la Maison des Associations le 19 février pour la cérémonie de remise des prix

26 récompenses ont été attribuées à 14 occupants de maisons, jardins et terrasses fleuris, à 9 commerçants pour leurs vitrines de Noël, ainsi qu'à trois particuliers pour leurs maisons et jardins décorés parmi les lauréats pressentis. Les gagnants présents se sont vu remettre un bon d'achat dans une pépinière de Saint-Savin ou une bouteille de Montlouis.

Pour les "Maisons fleuries", 14 lauréats ont été distingués, Mmes Micheline Fercot et Christine Vitra, M&Mmes Patrick Gilet, Alain Galvez, JM Beauvillain, Philippe Grellier, Jacques Brissonnet, Pierre Maury, Jacques Lobert, Jean-

RÉSIDENCE RIVES DE LA GARTEMPE

Le budget primitif 2018 est en section de fonctionnement de 131 000.00 € et en section d'investissement de 15 083.61 €.

VENTE ANCIENNE TRÉSORERIE

Le Conseil Municipal a donné son accord pour la vente de l'ancienne trésorerie

LE DOCTEUR GABETTE NOUS A QUITTÉ

Élu en 1971 sur la liste de Monsieur BORDE-
RON, c'est tout d'abord comme 1^{er} adjoint qu'il officia avant de devenir maire le 10 septembre 1976 et ce, jusqu'en mars 1989.

Pendant cette période le Docteur GABETTE fut également Conseiller Général du canton.

Notons aussi son engagement auprès des sapeurs-pompiers comme médecin-capitaine, ainsi qu'auprès de différentes associations, telles que le Comité paroissial, le Centre cantonal culturel et les Anciens combattants.

DÉPART À LA RETRAITE DE MICHEL SIMON



Le mercredi 28 mars à 12h les employés communaux, en présence des élus du Conseil Municipal ont souhaité une bonne retraite à Michel SIMON, agent technique polyvalent de la commune. Jean-Marie ROUSSE, le Maire, a retracé brièvement sa carrière et un cadeau lui a été remis en présence de son épouse pour se consacrer à son activité de loisir préférée : la pêche. Bonne retraite et bonne pêche Michel !

DIVERS

La commune a récemment fait l'acquisition de huit nouvelles poubelles destinées à remplacer les anciennes. Elles seront installées sur la place de la Libération afin d'en assurer la propreté. Ces poubelles ont été choisies en fonction des exigences requises par les Monuments historiques. De même que quatre bar-

rières seront réparties sur la place afin d'y fixer des vélos. Enfin, un nouveau banc sera installé dans la cour de l'école maternelle afin de remplacer l'ancien.

La commune a fait l'acquisition d'une borne permettant de recharger deux véhicules électriques simultanément. Cette borne est mise à disposition sur la place de la République, du côté de l'ancienne poste.

SENSIBILISATION AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE et ses conséquences à la cantine

Combien de déchets dans les poubelles de la cantine scolaire à Saint-Savin ?

Afin de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire, une campagne de pesée des aliments non consommés en fin de repas, a eu lieu du 26 février au 09 mars. Chaque jour, les enfants ont pesé les restes alimentaires restant dans les assiettes. À la fin de la première semaine, la poubelle de déchets totalisait 2kg750, soit 45g par convive (60). La moyenne nationale est de 70 g. Parallèlement les produits restant dans les plats en cuisine et les restes de pain ont aussi été pesés. L'objectif pour les élèves, est de jeter le moins possible. Depuis cette expérience, le point est fait avec les enfants et le concours de l'équipe enseignante. L'expérience sera renouvelée régulièrement.

Outre le souci d'améliorer l'équilibre alimentaire des repas (éducation au goût, découverte des différents aliments), l'objectif est de réduire les déchets en cuisine et dans les assiettes des enfants, ceci dans le but :

- de sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux et économiques du gaspillage et ses conséquences
- de faire des économies en adaptant les quantités à commander ou à préparer,
- d'améliorer la qualité des produits en achetant moins, mais mieux,
- de privilégier un approvisionnement local, de saison, et/ou issu de l'agriculture biologique ou raisonnée.

tiale ainsi que l'association des boulistes pour l'entretien de la promenade.

M. Tartarin a proposé l'idée d'un groupe de citoyens qui participerait au désherbage devant les maisons des aînés qui ne peuvent plus le faire. Une idée qui doit faire son chemin !!!

L'utilisation des pesticides étant proscrite, depuis janvier 2017, nous devons nous habituer à voir l'herbe envahir nos trottoirs, chaque riverain est appelé à désherber devant chez lui. Bien entendu, cette contribution ne peut qu'être renouvelée, notamment en plantant des rosiers, des fleurs en pieds de murs, des plantes aromatiques.... Un pot de l'amitié a clos cette cérémonie.

RAPPEL : Comme les années précédentes, il est possible de commander des fleurs à un pépiniériste par l'intermédiaire de la mairie en complétant le bon de commande joint à ce bulletin.

L'ÉVOLUTION DE L'OFFICE DE TOURISME

Emporté par la loi NOTRe qui a transféré, de manière obligatoire, la compétence "Promotion du tourisme" vers les communautés de communes, l'Office de Tourisme de Saint-Savin qui était géré par des associations successives depuis 80 ans, a été contraint de s'autodissoudre au 31 décembre 2016.

Sa mission de promouvoir le tourisme, l'hébergement, l'artisanat local, les animations associatives, etc ... au sein de l'ex-canton de Saint-Savin, avec le soutien des communes participantes, est maintenant confiée à un EPIC, créé au sein de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe (CCVG), dont le siège est à Montmorillon, chargé d'assurer

la promotion du tourisme sur les 55 communes de la CCVG.

Martine Pétrault puis Sabrina Michau, qui se sont succédées à la gestion de notre ancien Office de Tourisme associatif, ont largement contribué à son évolution, à sa notoriété, et à la réussite des animations en apportant un soutien efficace aux activités locales, aux hébergeurs et aux différents commerces; qu'elles en soient vivement remerciées !

Une équipe d'acteurs touristiques et d'élus de la CCVG a été mise en place pour élaborer un nouveau projet prenant en compte la "priorité Tourisme" définie pour le territoire Vienne et Gartempe, et le 22 mars dernier, le résultat de ce travail a été présenté officielle-

ment lors d'une soirée de lancement, devant plus de 200 personnes.

Un nouveau nom de destination touristique est né : Sud Vienne Poitou (SVP) soutenu par un slogan porteur : **Surprenez-vous SVP !**

(voir encadré p.6)

À Saint Savin, le Bureau d'Information Touristique, et toujours Sabrina Michau, vous accueillent tout au long de l'année : d'octobre à avril [du mardi au samedi (10h/13h - 13h30/17h)] et de mai à septembre [du lundi au samedi (10h/13h - 13h30/18h) et dimanche (11h/13h - 13h30/17h)].

Téléphone : 05 49 48 11 00

Site Internet : www.tourisme-viennegartempe.com

Ré-investissons les centres-bourgs ! des aides pour remettre à neuf l'habitat ancien

1) Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat centres-bourgs 2017-2023

Ce dispositif est mis en place par la Communauté de Communes Vienne & Gartempe pour 6 ans avec pour but d'améliorer la qualité et le confort des logements et d'attirer de nouveaux ménages en centre bourg. La CCVG mobilise des fonds spécifiques et abonde les subventions de l'ANAH, du Conseil Départemental de la Vienne et des communes.

Les aides incitatives s'adressent, sous conditions de ressources, aux propriétaires bailleurs, aux propriétaires occupants, aux primo-accédants. Les aides peuvent atteindre de 45% à 80% selon votre situation. Renseignez-vous : équipe Urbanis au 07 61 07 29 34 qui est mandatée par la CCVG pour vous conseiller et vous accompagner gratuitement tout le long de votre projet et se déplace sur place pour évaluer vos travaux et vos besoins financiers. Permanences à la

mairie, salle du conseil, les jeudi 3 mai et jeudi 14 juin de 14h à 17h00.

2) Programme d'Intérêt Général pour l'amélioration de l'habitat en Vienne & Gartempe 2017-2018

Un dispositif pour vous aider à financer des travaux dans votre logement (propriétaire privé) ou dans un logement mis en location (sont exclues les résidences secondaires, touristiques ou saisonnières). Le but est de permettre les travaux de remise aux normes, de lutter contre l'insalubrité et la dégradation des logements, améliorer l'isolation et le chauffage (bouquet de travaux). Assistance gratuite pour définir le programme des travaux, rechercher les financements, constituer les dossiers de subventions et suivi. Prendre contact avec SOLiHA au 05 49 61 61 86. Réunion d'information lundi 1^{er} octobre 2018 de 14h à 16h maison des associations à Saint-Savin.

3) Des Aides particulières avec La Fondation du Patrimoine

Par convention entre la commune de Saint-Savin et La Fondation du Patrimoine, celle-ci vous permet de bénéficier d'une déduction d'impôt et d'une aide financière pour la restauration de votre patrimoine. Seul organisme habilité par le Ministère de l'Économie et des Finances à octroyer un label ouvrant droit à des déductions fiscales pour les travaux réalisés sur un bien immobilier présentant un intérêt patrimonial et non protégé au titre des monuments historiques. Le label est attribué pour 5 ans. Vous réalisez les travaux quand vous le souhaitez et vous demeurez libre de choisir vos entreprises et artisans! Les travaux de restauration sont réalisés en conformité avec les éventuelles prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France.

Toute opération de brûlage, lorsqu'elle est autorisée, doit respecter les prescriptions énoncées aux titres quatrième et cinquième de l'arrêté n° 2017-SIDPC6014

Pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre

		Autorisé
Feu de cheminée		Autorisé
Brûlage à l'air libre des déchets verts		Interdit sauf dérogation art. 12
Personne autre que le propriétaire du terrain ou l'occupant du chef du propriétaire*	Porter, allumer un feu, jeter des objets en ignition dans les zones boisées et à moins de 200 m de ces zones boisées, y compris sur les voies qui les traversent.	Interdit
Propriétaire du terrain ou occupants du chef du propriétaire*	Tout feu de végétation à moins de 200 m des autoroutes, routes nationales ou départementales cartographiées à l'annexe n°2 de l'arrêté 2017-SIDPC-014, réseau ferroviaire, aéroport de Poitiers Biard, terrains militaires.	Interdit
	Feu de cuisson (méchouis, barbecues...), Feu de veillée.	Autorisé
	Brûlage dirigé.	Interdit sauf dérogation
	Brûlage des pailles ou autres résidus de culture (tiges, feuilles...).	Interdit
	Déchets verts consécutifs à une tempête Terrains inaccessibles aux engins de transport ou de broyage Impossibilité matérielle de rejoindre une déchetterie Saturation des déchetteries.	Dérogation article 12
	Autres résidus agricoles (élagage de haies, arbres ou autres végétaux).	Interdit
	Végétaux éliminés par obligation réglementaire dans le cadre de la lutte contre les organismes nuisibles.	Autorisation préalable

Comité de Jumelage

Cette année encore et pour la 4^e édition consécutive, la fête du jardin, organisée en partenariat entre le Comité de Jumelage du Saint-Savinois et la MJC la Vigne aux Moines, a tenu toutes ses promesses. Le samedi 17 mars, le boulodrome de Saint-Germain s'était paré de ses habits de printemps pour une journée de fête destinée à soutenir la rencontre européenne des jeunes qui se tiendra sur notre territoire du 14 au 16 juillet prochain.

La verdure et les couleurs ornaient les différents stands qui proposaient, troc boutures, arbustes, plants de fleurs et de légumes, produits issus du jardin tels que graines, confitures, miel ... sous le contrôle des vieux outils qui généraient de belles conversations.

Plusieurs artisans nous honoraient de leur présence offrant un vaste choix de vanneries, objets en bois, confection de tissus et même du nouveau cette année avec les fromages de chèvre et la fabrication de chocolats.

Les associations CPA Lathus, LPO, Bouchons de liège du cœur, Cactus Poitou-Loire, ont assuré une présentation détaillée de leurs activités au public. De son côté, le SIMER a largement expliqué l'intérêt de la pratique du compostage.

Pendant leur atelier de vacances, les jeunes de la MJC avec l'aide de membres du Comité de jumelage, ont travaillé intensément pour produire diverses pièces en rapport avec le



jardin et destinées à la vente. Ils ont été largement récompensés par l'intérêt porté par le public à cette production, ainsi qu'à celle des crêpes qu'ils ont largement assurée pendant tout l'après-midi.

Est-ce le beau temps ou la tradition qui commencerait à s'installer, mais cette fête a été un grand cru, et a produit une aide substantielle à nos jeunes pour leur traditionnelle rencontre Européenne de l'été.

Les réflexions s'orientent déjà vers la 5^e édition, qui devrait se tenir le samedi 16 mars 2019.

Prochaines activités du comité de jumelage :

- vendredi 1^{er} juin : concert de l'Évangélique Kantorei d'Heusenstamm dans le réfectoire des Moines de l'Abbaye.

- samedi 2 juin : concert commun de l'Évangélique Kantorei d'Heusenstamm et de "La Vie Chante" de Michel HEC dans l'église de Saint-Germain.

- du 14 au 16 juillet : randonnées du jumelage en présence de nos amis, jeunes et moins jeunes, d'Heusenstamm, Malle, et Hartley Wintney



Art Contemporain

• La saison 2018 démarre pour la galerie ER, avec une nouvelle exposition de peinture du 15 avril au 31 mai 2018. "Urbanité" met à l'honneur les œuvres récentes des jeunes peintres Séma Lao et Kegrea, issus de la nouvelle génération d'artistes urbains, représentés par la galerie depuis 4 ans.

Galerie ER - www.emmanuelrousse.com



• "Magnificat", œuvre réalisée par le pochoiriste mondialement connu C215, est aujourd'hui installée définitivement dans l'Église Abbatiale de Saint-Savin, classée au Patrimoine Mondial de l'Humanité.

L'inauguration se tiendra dans l'Église, le samedi 28 avril, à partir de 18h, en présence de l'artiste. Puis un cocktail sera offert dans les locaux de la Galerie ER, où l'artiste proposera de vous dédicacer quelques uns de ses derniers ouvrages et sérigraphies.

Lesamisdelagalerieer@gmail.com

"Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe"

Le Festival de Piano de l'Abbaye de Saint-Savin et de la Vallée des Fresques devient ...

À tous les Saint-Savinois,

Toute l'équipe de l'association de Saint-Savin "Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe" a le plaisir de vous annoncer la transformation des deux festivals qu'elle portait jusque-là ("Festival Concerts aux Châteaux" et surtout "Festival de Piano de l'Abbaye de Saint-Savin et de la Vallée des Fresques") en un seul, grand et beau festival : le Festival "Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe" !

L'idée reste la même, avec des concerts de jeunes talents - 4 auront lieu à Saint-Savin - puis des concerts de grands solistes des 4 coins du monde ! Le concert d'ouverture avec le prestigieux ensemble "Les Virtuoses" aura lieu le 17 août à l'Abbaye de Saint-Savin, suivi de 14 autres concerts sur le territoire de la Communauté de Communes et au-delà (Le Blanc, Verneuil Moustiers, Thuré).

Une très belle programmation à retrouver dans votre boîte aux lettres sur le petit fascicule que vous trouverez avec ce bulletin municipal.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous ce samedi 29 avril à 17h à l'Abbaye de Saint-Savin pour le traditionnel concert de printemps : un récital de piano du pianiste espagnol Mario Prusuelos, venu de Madrid pour l'occasion, pour donner un magnifique programme de musique espagnole !

Renseignements et réservations : 07 61 46 99 97

EPCC - Abbaye de Saint-Savin-sur-Gartempe et Vallée des Fresques 1^{er} quadrimestre 2018

La saison 2018 de l'Abbaye est sur le point de débiter ! Plusieurs nouveautés vont enrichir nos activités estivales, à Saint-Savin et sur les sites de la Vallée des Fresques.

Le premier événement est symbolique de la volonté d'innover et de redécouvrir l'Abbaye sous un angle inédit, plus serein, et ouvert. Dès le 6 mai, nous accueillons Lama Davina, pour la première séance de méditation guidée de l'année. Cette visite d'un genre nouveau se fera à deux voix : Aurore Mollé apportera le regard historique alors que Davina fera ressortir la sérénité universelle du lieu. Les méditations guidées se dérouleront les 6 mai, 3 juin, 9 septembre, 7 octobre et 4 novembre.

Dans cette même volonté de profiter de moments de calme et de détente au cœur de l'Abbaye, vous pourrez également participer à des ateliers Gi Qong en juillet et en décembre ou encore à une Tea Visite dédiée à la culture anglaise suivie d'une tasse de thé dans les jardins, cet été, sans oublier les ateliers Patrimoine et œnologie, avec visite thématique et initiation à l'œnologie avec dégustation de vins dans le réfectoire.

Cet été, vous pourrez également faire ressortir vos talents d'artistes en famille, avec nos ateliers d'initiation à la technique de la fresque, mais aussi vos talents d'enquêteurs. L'animation "Retour vers le

passé" vous plongera au cœur du XIX^e siècle, dans un jeu de piste autour de l'inventeur Léon Edoux, de ses découvertes et de nombreux mystères planant sur l'Abbaye...

Enfin, de nombreux spectacles auront lieu à l'Abbaye mais aussi sur les sites de la Vallée des Fresques. D'abord, plusieurs concerts seront donnés fin août dans l'ancien réfectoire dans le cadre du festival Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe, la version 2018 des Masterclasses de Piano.

Ensuite, la seconde édition des Fresques de la Vallée des Fresques nous entrainera tout l'été de Saint-Germain à Saulgé, en passant par Antigny, Jouhet et Montmorillon, avec des spectacles drôles, acrobatiques, familiaux, loufoques, poétiques et gratuits.

Enfin, c'est avec la Comédie Poitou-Charentes que nous vous proposerons deux spectacles à Jouhet et à Antigny en juin et en novembre. Deux spectacles basés respectivement sur les histoires des habitants, et sur la grande Histoire du pays.

Une programmation 2018 riche, qui, nous l'espérons, saura enthousiasmer petits et grands, habitants et touristes, et qui renouvellera notre regard sur l'Abbaye de Saint-Savin (*programme p.7*).

Tous les détails sur www.abbaye-saint-savin.fr

Informations et réservations : 05 49 84 30 00



Citoyenneté

RAPPEL : Les panneaux de circulation sont utiles !

Il y a quelques semaines, nous avons eu la mauvaise surprise de voir des panneaux de signalisation routière ou d'information par terre, dégradés voir disparus aux alentours des écoles et au rond-point, place de la République. En dehors de la volonté de nuire des responsables de ces actes, les conséquences peuvent être graves pour les usagers de la route.

Remplacer un panneau est à la charge des communes, donc des citoyens, le montant peut s'élever à plusieurs centaines d'euros et le temps passé par les employés communaux est du temps qu'ils auraient utilisé à faire ce pour quoi ils sont employés. La Gendarmerie peut sanctionner sévèrement toutes personnes qui commettent de telles infractions. La dégradation d'un bien public peut valoir à son auteur jusqu'à 5 ans de prison et 75 000 euros d'amende. Une fois encore les toilettes de la place de la République ont été vandalisées ! Que faire ? Si ce n'est les condamner définitivement !

CASSSG Football

Bilan à l'Inter-Saison - Avril 2018

À ce stade de la compétition, les résultats obtenus sont conformes à nos objectifs.

Les Séniors

. L'Équipe 1, après un excellent parcours en Coupe de France, se situe dans la première moitié du classement en Championnat Régional 3 (R3).

. L'Équipe 2 et L'Équipe 3 se classent en milieu de tableau de leur championnat respectif (3^e et 5^e division de District).

Les Jeunes : Au sein de son École de Football, qui fonctionne de septembre à mai, le CASSSG essaie au mieux de sensibiliser les jeunes aux valeurs essentielles du football, comme la solidarité, la maîtrise de soi, la vie de groupe, le respect de l'autre, autant de valeurs qui leur permettent de s'épanouir sur le terrain mais également dans la vie quotidienne.

L'entente conclue cette année avec le club de Vicq-sur-Gartempe, pour faire face à une baisse sensible des effectifs dans les catégories de 10 ans à 17 ans, fonctionne bien. Le but de cette entente était également de permettre à nos jeunes licenciés de participer dans leur catégorie aux différents championnats proposés par le District de la Vienne.

Pour la 3^e année consécutive, un stage de perfectionnement à la pratique du football a été organisé les 17, 18 et 19 avril sur le stade municipal de VILLEMORT qui a mis à disposition du Club l'ensemble de ses installations (stade et locaux).

T. Navarre – Secrétaire CASSSG



Destination Sud Vienne Poitou : Surprenez-vous SVP !

L'Office de Tourisme Vienne et Gartempe créé au 1^{er} Janvier 2017 et dont le siège social se situe à Montmorillon a initié, il y a un an déjà, une dynamique collective afin d'identifier un nouveau nom de destination touristique.

Une des priorités définie sur le territoire Vienne et Gartempe étant le tourisme, un travail collaboratif avec les acteurs touristiques et les élus a été mis en place et a pris la forme de plusieurs ateliers.

Le résultat de ce travail a été présenté officiellement devant plus de 200 personnes le 22 mars dernier, lors d'une soirée de lancement qui s'est voulue conviviale, chaleureuse et rythmée grâce à de nombreuses surprises.

Les diverses actions de l'Office de Tourisme ont été présentées : éditions du magazine de destination, de la carte touristique et du guide des hébergements, réalisation d'un site internet de la destination, réaménagement des locaux de l'Office de Tourisme



de Montmorillon, participation à des salons et bourses d'échange, accompagnement de projets touristiques, ...

C'est donc maintenant que tout commence pour nous tous (acteurs touristiques, commerçants, habitants et élus), nous devons porter fièrement les couleurs de notre territoire afin de le promouvoir et de développer son activité touristique.

À Saint Savin, le Bureau d'Information Touristique vous accueille tout au long de l'année : d'octobre à avril [du mardi au samedi (10h/13h - 13h30/17h)] et de mai à septembre [du lundi au samedi (10h/13h - 13h30/18h) et dimanche (11h/13h - 13h30/17h)].

Office de Tourisme Vienne et Gartempe
2, place du Maréchal Leclerc
à Montmorillon
05 49 91 11 96

accueil@sudviennepoitou.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :
Destination Sud Vienne Poitou

VIE ECONOMIQUE

Nouveau à Saint-Savin : "Fa Si La manger"

Snack sur place ou à emporter ; burgers-grillades/ frites-salades/glaces-boissons. Dès le 1^{er} avril !
11h-14h30/18h30-22h30, tél. 06 14 45 02 65

INFOS UTILES

• **Listes électorales :** À compter de janvier 2019, les électeurs pourront s'inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année et, en cas d'élection, jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin.

La date limite du 31 décembre pour la prise en compte des demandes d'inscription sera donc supprimée.

• **OPAH :** 2 séances d'information sont proposées les 3 mai et 14 juin de 14 à 17h à la mairie.

• **Permanence Conseil Départemental sur rendez-vous,** contactez le 05 49 55 67 61.

• **Centre aéré :** du 9 juillet au 9 août, inscriptions auprès de la MJC.

• **Club de tennis :** le tournoi de tennis officiel aura lieu du 27 juin au 8 juillet (finales). Inscriptions à partir de 25 juin.



Camping de la Gassotte : Angélique et Anthony Lefevre vous invite à leurs "portes-ouvertes" le dimanche 3 juin de 14h à 18h. Ce sera pour eux l'occasion de faire découvrir aux Saint-Savinois et aux habitants des communes avoisinantes, les locaux ainsi que les nouveaux aménagements réalisés au sein du camping.

Horaires Centre Aquatique

	du 22 mai au 6 juillet		du 6 juillet au 2 septembre	
Lundi			10 h - 12 h	14 h - 20 h
Mardi			10 h - 12 h	14 h - 20 h
Mercredi		14 h - 17 h 30	10 h - 12 h	14 h - 20 h *
Jeudi			10 h - 12 h	14 h - 20 h
Vendredi			10 h - 12 h	14 h - 20 h
Samedi	10 h - 13 h	14 h - 17 h 30	10 h - 12 h	14 h - 19 h
Dimanche	10 h - 13 h	14 h - 17 h 30		14 h - 19 h

* Nocturnes jusqu'à 22 h le mercredi (dates pas encore définies)

Fermé les jours fériés sauf le 14 Juillet et le 15 Août.

IMPORTANT : Évacuation des bassins 1/4 heure avant l'horaire de fermeture

La photo insolite

À l'occasion de quel évènement cette foule se trouve rassemblée devant la gare de Saint-Savin le 10 septembre 1911 ?



Le Comité des Fêtes

Pour le 14 juillet à St Savin, le comité des fêtes invite MIKE BYRNE AND THE SUNROCKERS
Le vrai son du Rock'n'Roll, en direct de Liverpool !

Cette Année, c'est assiette alsacienne et tartelette! ... et la musique des Sunrockers !

Ils sont connus comme l'un des meilleurs groupes de rock'n'roll authentiques voyageant dans tout le pays pour jouer les succès d'Elvis, de Jerry Lee Lewis, de Buddy Holly, de Carl Perkins, de Chuck Berry et bien d'autres.



Pour la deuxième fois à Saint-Savin, ce groupe va se produire le samedi 14 Juillet 2018 à 22h place de la Libération et un Final suite au feu d'Artifice avec bal à suivre et Mike vous réserve une immense surprise durant

son spectacle : la présence de son fils Matt Byrne sur scène, vedette internationale qui vous donnera un aperçu de ce qu'il fait en Grande-Bretagne et à l'étranger !

Après 50 ans de choucroute, il nous a semblé opportun de changer de formule. L'année 2018 était l'occasion de se rappeler le retour, il y a 100 ans, de l'Alsace et de la Moselle à la France. La formule repas sera donc placée sous le signe de ces provinces. Au menu, nous proposons l'Assiette du Brasseur composée d'une saucisse lorraine grillée, de trois tranches de saucisses assortiment (jambon, pistache, fromage), de deux tranches de jambon de forêt noire, d'une part de pâté lorrain à la mirabelle et de deux galettes de pomme de terre alsaciennes ainsi qu'un dessert. Le tout pour la somme de 10 euros.

C'est une société de Creutzwald, ville réfugiée à Saint-Savin pendant la guerre, qui fournira la charcuterie.

Gartempe en chœurs

Dimanche 10 juin 2018 devant l'Abbaye

250 Voix réunies autour d'un répertoire

mêlant musique du monde

"Chants traditionnels, airs d'Opéra..."

- La vie Chante de Saint Savin/Saint Pierre de Maillé
- Les voix d'Harcourt de Chauvigny
- A Mâles Gammes, voix d'hommes, de Châtelleraut
- Clara Vallis de Scorbé Clairvaux
- Les Voix du val d'Envigne de Lençloître
- A Tout Choeur de l' Isle jourdain

En final, les 6 chœurs se réuniront pour chanter
des airs d'Opéra sous la Direction de
Michel Hec et Elisabeth BUSSAC

"La vie chante", ensemble choral associatif, qui vient de faire les Opéras en Vienne au FUTUROSCOPE, à 4 VOIX, soprano, alto, ténors, basses,

Créé en 2003, ouvert aux amateurs de chant, destiné à développer le chant polyphonique, sacré, profane, classique, traditionnel,...

Chants populaires, africains, basques, corses, russes... en passant par Mozart, Wagner, Verdi, Trenet, Bécaud, Brassens...

sous la Direction du musicien-chanteur : Michel HEC.



Abbaye de Saint-Savin-sur-Gartempe
inscrit sur la liste du patrimoine mondial en 1983



Agenda Culturel 2018

Nouveautés - Abbaye

Méditation guidée avec Lama Davina 12€
6 mai, 3 juin, 9 sept, 7 oct et 4 nov / 16h

Cours de Qi Gong (réservation conseillée) 25€
10 juillet (19h) et 2 décembre / 17h

Tea Visite 18€
22 juillet / 16h

Patrimoine et œnologie (réservation conseillée) 40€
2 juin, 30 juillet, 22 septembre / 15h

Animations familiales - Abbaye

Ateliers fresques (réservation conseillée) 25€ - forfait 60€
17, 24, 31 juillet, 7 et 14 août / 15h

Retour vers le passé 7,50€ / enfant
19, 26 juillet, 2, 9, 16 août / 15h
9€ / adulte

Musique et patrimoine en Vienne et Gartempe

Concert de Printemps / Abbaye / 29 avril / 17h 15€
Récitals / Abbaye / 17, 26 août / 20h30 15€
Concerts jeunes talents / Abbaye / 22, 23, 26 août / 18h Gratuit

Les Frasques de la Vallée des Fresques - Spectacles

Circuit D, Visites guidées / Montmorillon Gratuit
14 juillet / 16h

Au pied du mur / Jouhet / 20 juillet / 15h Gratuit

Rosemonde / Antigny / 10 août / 15h Gratuit

Parades nuptiales en Turakie / Saint-Germain / 17 août / 15h Gratuit

Machines improbables à rentabilité limitée / Saulgé / 27 août / 15h Gratuit

Les petites saisons (avec la Comédie Poitou-Charentes)

Le Dict de Disciole / Jouhet / 16 juin / 17h30 9€ / adulte

Lettres à Elise / Antigny / 18 novembre / 17h 7€ / tarif réduit
3,50€ / enfant

AGENDA MAI/SEPTEMBRE 2018

samedi 28 avril	Inauguration de l'œuvre "Magnificat", installée en l'Église Abbatiale, du célèbre pochoiriste C 215 , en présence de l'artiste, 18 h
samedi 28 avril	Dîner/concert, avec DOO THE DOO , organisé par Gartemp/Blues Festival, salle Abel Demay, 20h, Réservation 06 08 88 24 75
dimanche 29 avril	Marche, par le Comité de jumelage et l'association des Donneurs de sang, RV à 8 h à Antigny
dimanche 29 avril	Commemoration du 74 ^e anniversaire des patriotes déportés en camps de concentration au cours de la guerre 1939/1945, rassemblement devant la Mairie à 12h
dimanche 29 avril	Récital du pianiste espagnol Mario Prusuelos , réfectoire de l'Abbaye à 17 h, tarif : 15€ ou 10€ tarif adhérent, gratuit pour - 12 ans, Réservation 07 61 46 99 97, www.mpvg.com
dimanche 6 mai	Méditation guidée par Lama Davina , à l'Abbaye de 16 à 18h (12€)
dimanche 6 mai	Loto des écoles, au groupe scolaire Léon Edoux à partir de 14h (ouverture des portes à 13h)
mardi 8 mai	Commemoration du 73 ^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, à 11h30 devant le Monument aux Morts, place de la République, puis rue Saint-Louis
18,19, 20 et 21 mai	Boules lyonnaises, Concours national de Pentecôte
samedi 26 mai	Visite guidée sur l'Histoire du chemin de fer, organisée dans le cadre du pays d'Art et d'Histoire par la CCVG, renseignements 05 49 91 07 53, RV devant l'Office de Tourisme
vendredi 1 ^{er} juin	Concert de l'Evangelische Kantorei d'Heusenstamm, organisé par le comité de jumelage, dans le réfectoire de l'Abbaye à 20h
samedi 02 juin	Concert de l'Evangelische Kantorei d'Heusenstamm et "La vie chante", organisé par le Comité de jumelage, église de St-Germain à 19h30
samedi 02 juin	Patrimoine et œnologie, visite guidée thématique et dégustation, à l'Abbaye à 15 h, 40€
dimanche 03 juin	Méditation guidée par Lama Davina , à l'Abbaye de 16 à 18h
dimanche 03 juin	Portes ouvertes au Camping du Moulin de la Gassotte, de 14h à 18 h
samedi 9 juin	Dîner/concert au Pass'Temps, flamenco "Barrio Canté Gipsy", à partir de 20h, barbecue, sur réservation
dimanche 10 juin	Rencontre de six chœurs, organisée par la "Vie chante", autour de l'Abbaye à partir de 14h30, soit 18 concerts de 30 mn et un concert final à 18 h avec les 250 choristes
vendredi 15 juin	Sortie organisée par le CCC à St Léonard de Noblat (voir modalités auprès du CCC)
dimanche 17 juin	Spectacle dramatico burlesque "Les toutes dernières aventures de Lola et Gaston de la famille Les Morallès ", organisé par la MJC "La Vigne aux moines", à 17h place de la Libération
lundi 18 juin	Commemoration du 78 ^e anniversaire de l'appel historique du 18 juin 1940, à la stèle située Rond-Point du Square (heure à déterminer)
jeudi 21 juin	Fête de la musique, organisée par le bar "Le Saint-Savin", à partir de 20 h avec par le groupe TOMKO
vendredi 29 juin	Dîner/concert animé par "Starlight" au bar/hôtel/PMU, à partir de 20h réservation repas 05 49 48 00 83
vendredi 29 juin	Fête des écoles, au groupe scolaire Léon Edoux, à partir de 18 h
samedi 7 juillet	Dîner/concert, animé par "Duo acoustique" au bar le Saint-Savin, à partir de 20h
mardi 10 juillet	Cours de Qi Gong, à 19 h à l'Abbaye, sur réservation 05 49 84 30 00 (25€)
vendredi 13 juillet	Concours de pétanque en doublette, place de la Libération, organisé par le Comité des fêtes à partir de 14 h, ouvert à tous
	Fête foraine
samedi 14 juillet	Fête Nationale :
en matinée	Concours de pêche et défilé des pompiers
à 16 h	Spectacle "Magie Plaisir-Magie Sourire", du prestidigitateur BREMART , place de la libération
en soirée	Dîner (10*) avec assiette du brasseur, de préférence sur réservation au 05 49 48 12 46 et soirée dansante animée par Mike Birne and The Sunrockers
à 22h30	Feu d'artifice
14 au 16 juillet	Journées randonnées du jumelage, en présence des jeunes et des adultes d'Heusenstamm, Malle et Hartley Wintney (en partenariat avec la MJC)
mardi 17 juillet	Souvenir ROUSSE-PERRIN , Course cycliste, départ à ST SAVIN, place de la Libération en matinée
mercredi 22 juillet	Tea Visite, à 16 h à l'Abbaye (18€)
jeudi 26 juillet	Conte musical "La grenouille à grande bouche / La chasse à l'ours", de 2 à 11 ans, organisé par la MJC, à 16 h dans la cour de l'école primaire Léon Edoux, par la Cie Les Ailes de Mademoiselle cmpz92.wixsite.com/contes/Cie , gratuit
vendredi 27 juillet	Marché d'été, à partir de 18 h
samedi 28 juillet	Concert au snack "FA SI LA manger", à partir de 20h
lundi 30 juillet	Patrimoine et œnologie, à l'Abbaye à 15 h. Visite guidée thématique et dégustation 40€
jeudi 03 août	"J'essaye d'être magicien" de David Silaguy , Magie, Humour, à partir de 3 ans, www.davidsilaguy.com , à 18h dans la cour de l'école primaire Léon Edoux, Spectacle organisé par la MJC "La Vigne aux Moines", gratuit
du 10 au 13 août	Gartemp Blues Festival, 6 ^e édition, voir programmation et contact sur https://www.gartempeblues.com/festival-2018
11 et 12 août	Jeff Magidson Band, à minuit au bar Le Pass' Temps
Du 17 au 30 août	Festival Musique et Patrimoine en Vienne et Gartemp (voir dépliant), www.mpvg.com
Vendredi 17 août	20h30 - Intégrale des concertos pour violon et orchestre J.S. BACH
	Ensemble Les virtuoses - Direction Vadim Tchijik - Réfectoire de l'Abbaye
Dimanche 19 août	17 h : Mont Saint-Savin : concert de jeunes talents
	20h30 : «Autour de la légende de Saint-Savin» Duo Mezzo-Soprano
	Magdalena & Thomas Corneluis
Mercredi 22	18h : concert « jeunes talents » - Réfectoire de l'Abbaye
Jeudi 23	18h : concert « jeunes talents » - Réfectoire de l'Abbaye
Dimanche 26	18h : concert « jeunes talents » - Réfectoire de l'Abbaye
	20h30 - Récital de piano de Philippe Cassard - Réfectoire de l'Abbaye
25 et 26 août	BALL TRAP , organisé par l'ACCA de Saint-Savin
02 septembre	Commemoration de la libération de Saint-Savin.
09 septembre	Brocante, organisée par le Centre Cantonal Culturel
15 et 16 septembre	Journées du Patrimoine
du 4/07 au 05/09	Concours d'été de pétanque, sur la promenade, (ouvert à tous, jeunes, hommes et femmes, non licenciés, vacanciers, etc....)
chaque mercredi	

voir renseignements complémentaires et autres animations sur le site de l'Office de Tourisme : www.saintsavin.com.